



DIPLOME UNIVERSITAIRE

Qualité en Etablissement de Santé (QES)

REFERENCE : APO-60UQES-131-2026-FC

Formation professionnelle (FP)

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2026-2027

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF(SEFCA)
<p>Responsable(s) pédagogique(s) Agnès BASAILLE - GAHITTE / 03 85 42 43 57 IUT de Chalon sur Saône Agnes.basaille@ube.fr</p>	<p>Secrétariat Tél IUT Chalon : 06 61 77 70 79 formation.continue-iut.chalon@ube.fr</p>

OBJECTIFS (DESCRIPTIF DE LA FORMATION)

Au sein des établissements, les professionnels en charge de missions « qualité » peuvent, selon leur formation initiale de leurs parcours professionnels, souhaiter posséder ou conforter une culture et des connaissances méthodologiques nécessaires à l'encadrement, la gestion de démarches qualité.

Analyser, structurer, décrire, mesurer, évaluer, améliorer sont les challenges que doivent relever les « responsables » qualité ; pour cela, la dynamique à mettre en œuvre doit s'appuyer sur la connaissance des contraintes économiques et des règles de gestion, la maîtrise des concepts de management, des normes de systèmes de management de la qualité déclinées en fonction des secteurs d'activité (référentiels métiers), des outils d'analyse systémique et d'évaluation de pratiques, et de nouvelles approches de sécurité et de durabilité.

Les objectifs du diplôme sont de permettre aux professionnels des secteurs sanitaires et médico-social :

- De posséder un niveau d'expertise suffisant sur les différentes problématiques du management de la qualité, du risque, de la sécurité, de l'environnement du soin ainsi que d'une politique de développement durable des activités des établissements de santé ;
- D'acquérir des connaissances permettant de concevoir et de piloter les différents types de démarche qualité au niveau d'un établissement de santé, d'un pôle d'activité ou d'un service (soins, hébergement, médicotchnique, technique, administratif).



PUBLIC

Dans le cadre de la formation professionnelle : Accessible aux publics suivants :

- Salariés (CPF, plan de développement des compétences...)
- Demandeur d'emploi
- Financement à titre individuel

En contrat de professionnalisation : Non proposé

- Moins de 26 ans et demandeurs d'emploi (26 ans et plus) inscrits au Pôle emploi

L'inscription à pôle emploi, n'est pas nécessaire pour les personnes :

- Qui terminent une année de cours dans le cadre de la formation initiale
- Qui terminent un stage professionnel avant l'entrée en formation
- Qui terminent un emploi la veille du jour de formation

Carte de séjour et autorisation de travail obligatoires pour les étrangers. Pour les résidents étrangers, il est conseillé d'anticiper les démarches auprès de l'ambassade de France pour obtenir ces documents.

En contrat apprentissage : Non proposé

PRE-REQUIS

Titulaires d'un bac + 2 à bac + 4

La formation est aussi accessible :

- Par validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)
- Par validation des études du supérieur (Reconnaissance des diplômes acquis en France ou à l'étranger)

Le diplôme peut être délivré par validation des acquis de l'expérience (VAE)

FORMATEURS (MODALITES D'ENCADREMENT)

Présentiel, mémoire à établir dans le cadre d'un fil rouge sur un point à développer pour l'établissement de santé concerné.

Les professionnels sont des directeurs logistiques, responsables qualité en établissement de santé, d'ingénieurs logistique, directeur qualité en établissement de santé.

La formation est dispensée par des professionnels et des enseignants, des enseignants-chercheurs de l'université de Bourgogne dans les domaines de La logistique, des mathématiques appliquées à l'économie et de l'économie de la santé.

ORGANISATION DE LA FOMATION

Rythme et contenu : Voir programme et calendrier

Lieu de la formation : Université de Bourgogne - Campus de Dijon

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Etudes de cas, retours sur expériences, exposés, visites d'établissements de santé et conférences.

MOYENS TECHNIQUES

Ordinateurs, salles équipées de vidéoprojecteurs.

SELECTION PEDAGOGIQUE



Contactez le secrétariat pédagogique de la formation (indiqué en haut du document) pour connaître le lieu de retrait du dossier, les dates de dépôt des candidatures et de notification des résultats ou vérifier si l'information est disponible sur : <https://www.u-bourgogne.fr/formation.html>

Contactez le SEFCA pour demander un dossier d'inscription administrative. Ce dossier ne pourra être étudié qu'après avoir reçu un accord pédagogique favorable. Il est néanmoins conseillé d'anticiper ces démarches le plus tôt possible.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Formation non concernée

MODALITES D'ÉVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Modalités d'évaluation mises en place par les enseignants / formateurs sont : QCM, Contrôles écrits, contrôles continus, soutenance orale du mémoire.

Pour consulter les règles communes aux études LMD actualisée, saisir : « Référentiel commun des études de l'université de Bourgogne » dans un moteur de recherche

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Objectif Notionnel

Le titulaire du diplôme est capable de maîtriser les concepts, méthodes et outils nécessaires à l'élaboration, la mise en œuvre et l'animation d'un Système de Management de la Qualité, intégrant :

- Le management en mode projet,
- L'approche processus des organisations,
- La cartographie des risques,
- L'analyse de causes et d'évènements,
- L'évaluation des pratiques professionnelles,
- La sécurité et la durabilité des organisations,
- La gestion des procédures d'évaluation interne et externe (HAS, ANESM)

Objectif Opérationnel

Le titulaire du diplôme est capable de :

- Elaborer la politique qualité, d'en identifier les objectifs, de formaliser un programme et d'en mesurer l'avancement à partir d'indicateurs et de tableaux de bord ;
- Identifier, analyser les exigences des référentiels normatifs en vigueur ainsi que les exigences réglementaires ;
- Piloter les processus du management de la qualité en mode projet.

Les acquis de la formation seront pour les participants de :

- Connaître les enjeux de la HAS ayant pour mission d'évaluer et d'améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients dans les établissements de santé et en médecine de ville et de l'ANESM dans l'accompagnement des établissements médico-sociaux pour la mise en œuvre de l'évaluation interne et externe ;
- Maîtriser les outils afférents aux démarches suscitées.